

# LECTURE ET VOCABULAIRE

Extrait du rapport d'Alain BENTOLILA du 23 février 2007 portant sur :

## « L'acquisition du vocabulaire à l'école élémentaire »

L'auteur, linguiste, part d'une constatation : l'énorme écart de richesse de vocabulaire entre les enfants du même âge. Se référant à une vitesse moyenne d'acquisition annuelle des mots (mots -racines ou radicaux), il avance un écart de 5 ans entre les enfants de 7 ans au vocabulaire le plus riche et les enfants du même âge au vocabulaire le plus pauvre. Ce n'est pas une mesure exacte, mais un repère. Alain BENTOLILA constate que l'école est incapable de combler ce retard entre le CE2 et le CM2.

*"Les élèves qui ont accumulé un retard de plusieurs années en CE1 ont énormément de mal à comprendre les textes correspondant en principe à leur niveau scolaire".*

**Les causes de cet état de fait sont connues : elles sont culturelles et sociales.**

Alain BENTOLILA ne développe pas dans son texte une évidence : dès la naissance, le bébé apprend en écoutant et, par la suite, plus on lui parle, plus il apprend. Le vocabulaire acquis dans les premières années est directement lié à celui des personnes qui l'entourent. Or toutes les familles ne sont pas à égalité sur ce plan.

L'auteur explique comment l'enfant qui vit dans un entourage restreint, sans ouverture sur le reste du monde, n'a pas besoin de fournir des efforts pour se faire comprendre ; il peut se limiter à des expressions conventionnelles et à un vocabulaire restreint.

L'ouverture provoquée par la fréquentation de l'école peut être brutale : "le langage dont disposent certains élèves à la veille d'entrer au CP est ainsi incompatible dans ses structures mêmes avec une entrée sans rupture dans le monde de l'écrit". Par réaction, certains se referment : "la méfiance à l'égard des mots inconnus s'installe".

## Les préconisations

De ces constats, Alain BENTOLILA déduit logiquement la nécessité de développer le vocabulaire par un enseignement systématique, du début de la maternelle à la fin du primaire, et en conséquence :

- établir la liste des mots qu'il faudra apprendre de façon urgente aux élèves moins pourvus dès la grande section de maternelle
- établir, de la grande section jusqu'au collège, une progression dans l'apprentissage du vocabulaire qui commencera par les mots les plus courants et les plus fréquents pour aborder progressivement ceux plus rares et plus précis.
- pratiquer chaque semaine 2 leçons de mots d'une demi-heure
- fonder la pédagogie sur une progression rigoureuse, des séquences spécifiques, des activités systématiques et régulières

## Recommandations

1. Donner à l'acquisition du vocabulaire des temps spécifiques en dehors des activités de lecture : les **leçons de mots** qui doivent permettre de cerner le sens propre et figuré des mots, leur composition et leur étymologie.

2. Lors de chaque **activité de lecture**, prendre le temps d'une réflexion sur les mots nouveaux afin d'en définir le sens contextuel, d'en discuter le sens propre et de fixer ces mots nouveaux.
3. Leçons de mots et travail après lecture induiront des **activités à faire le soir**.
4. Un **cahier de mots** permettra de garder trace des acquisitions de vocabulaire. Véritable trait d'union entre l'école et la maison, il suivra la progression des acquisitions de classe en classe.
5. Donner aux maîtres, lors de leur formation initiale et continue, les connaissances utiles pour **comprendre le fonctionnement du système lexical**.
6. Former les professeurs à **savoir mettre en œuvre des activités pédagogiques efficaces** permettant de faire acquérir et de fixer le vocabulaire.
7. Définir pour chaque niveau de classe le **fonds commun de vocabulaire** qu'un élève ne saurait ignorer. Cet affichage sera la boussole des maîtres et des parents.
8. Fournir aux professeurs les **listes de fréquences lexicales** permettant de mettre en œuvre une progression maîtrisée.
9. Fournir aux professeurs et aux éditeurs les **instruments d'analyse de la lisibilité des textes**.
10. Etablir dès le début de l'**école maternelle** un véritable programme d'apprentissage du vocabulaire de 365 mots nouveaux par année.

Document à consulter également

**Prévention de l'illettrisme à l'école**

Ressources pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle

Séquences d'apprentissage

Comment construire une séquence d'apprentissage du vocabulaire ?

Vous trouverez ce document de Septembre 2010 sur le site [eduscol.education.fr/ecole](http://eduscol.education.fr/ecole)

## ZOOM SUR LES PROGRAMMES DE L'ÉCOLE PRIMAIRE - JUIN 2008-

### A l'école maternelle

#### DÉCOUVRIR L'ÉCRIT

L'école maternelle introduit progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux. Les activités d'expression à l'oral, en particulier les séquences consacrées à l'acquisition du vocabulaire, les situations nombreuses d'écoute de textes que l'enseignant raconte puis lit, et la production d'écrits consignés par l'enseignant préparent les élèves à aborder l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Par trois activités clés (travail sur les sons de la parole, acquisition du principe alphabétique et des gestes de l'écriture), l'école maternelle favorise grandement l'apprentissage systématique de la lecture et de l'écriture qui commencera au cours préparatoire.

## **Se familiariser avec l'écrit**

### **Découvrir les supports de l'écrit**

Les enfants découvrent les usages sociaux de l'écrit en comparant les supports les plus fréquents dans et hors de l'école (affiches, livres, journaux, revues, écrans, enseignes, ...). Ils apprennent à les nommer de manière exacte et en comprennent les fonctions. Ils observent et manipulent des livres, commencent à se repérer dans une page, sur une couverture.

### **Découvrir la langue écrite**

Les enfants se familiarisent peu à peu avec le français écrit à travers les textes lus quotidiennement par l'enseignant. Afin qu'ils perçoivent la spécificité de l'écrit, ces textes sont choisis pour la qualité de leur langue (correction syntaxique, vocabulaire précis, varié, et employé à bon escient) et la manière remarquable dont ils illustrent les genres littéraires auxquels ils appartiennent (contes, légendes, fables, poèmes, récits de littérature enfantine). Ainsi, tout au long de l'école maternelle, les enfants sont mis en situation de rencontrer des œuvres du patrimoine littéraire et de s'en imprégner. Ils deviennent sensibles à des manières de dire peu habituelles ; leur curiosité est stimulée par les questions de l'enseignant qui attirent leur attention sur des mots nouveaux ou des tournures de phrases qu'ils reprennent à leur compte dans d'autres situations. Après les lectures, les enfants reformulent ce qu'ils ont compris, interrogent sur ce qui reste obscur. Ils sont encouragés à mémoriser des phrases ou de courts extraits de textes.

## **Au CP et CE1**

### **FRANÇAIS**

À la fin de la grande section de l'école maternelle, l'élève a largement accru son vocabulaire, il est capable de s'exprimer, d'écouter et de prendre la parole. Il comprend un récit lorsqu'il est lu par un adulte, il distingue clairement les sonorités de la langue et les signes graphiques qui les représentent à l'écrit. Au cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture passe par le décodage et l'identification des mots et par l'acquisition progressive des connaissances et compétences nécessaires à la compréhension des textes. Le code alphabétique doit faire l'objet d'un travail systématique dès le début de l'année. Les apprentissages de la lecture et de l'écriture, qu'il s'agisse des mots, des phrases, des textes, menés de pair, se renforcent mutuellement tout au long du cycle. Ces apprentissages s'appuient sur la pratique orale du langage et sur l'acquisition du vocabulaire ; ils s'accompagnent d'une première initiation à la grammaire et à l'orthographe. Les élèves apprennent progressivement à maîtriser les gestes de l'écriture cursive : écrire en respectant les graphies, les liaisons entre les lettres, les accents, les espaces entre les mots, les signes de ponctuation, les majuscules.

### **Lecture, écriture**

Dès le cours préparatoire, les élèves s'entraînent à déchiffrer et à écrire seuls des mots déjà connus. L'articulation entre lecture et écriture est indispensable à cet apprentissage. Cet entraînement conduit progressivement l'élève à lire d'une manière plus aisée et plus rapide (déchiffrage, identification de la signification). Au cours élémentaire première année, des textes plus longs et plus variés, comportant des phrases plus complexes, sont progressivement proposés aux élèves. Savoir déchiffrer et reconnaître la signification des mots ne suffit pas pour lire une phrase ou un texte ; les élèves apprennent aussi à prendre appui sur l'organisation de la phrase ou du texte qu'ils lisent.

Ils acquièrent le vocabulaire et les connaissances nécessaires pour comprendre les textes qu'ils sont amenés à lire.

L'appui sur un manuel de qualité est un gage de succès pour cet enseignement délicat. La lecture de textes du patrimoine et d'œuvres destinés aux jeunes enfants, dont la poésie, permet d'accéder à une première culture littéraire.

Les élèves apprennent à rédiger de manière autonome un texte court : rechercher et organiser des idées, choisir du vocabulaire, construire et enchaîner des phrases, prêter attention à l'orthographe.

Ils sont amenés à utiliser l'ordinateur : écriture au clavier, utilisation d'un dictionnaire électronique.

### **Vocabulaire**

Par des activités spécifiques en classe, mais aussi dans tous les enseignements, l'élève acquiert quotidiennement des mots nouveaux. En étendant son vocabulaire, il accroît sa capacité à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise à l'oral comme à l'écrit. La compréhension, la mémorisation et l'emploi des mots lui sont facilités par des activités de classement qui recourent à des

termes génériques, par une initiation à l'usage des synonymes et des antonymes, par la découverte des familles de mots et par une première familiarisation avec le dictionnaire.

## **Au CE2, CM1 et CM2**

### **FRANÇAIS**

Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française, à une expression précise et claire à l'oral comme à l'écrit, relève d'abord de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines : les sciences, les mathématiques, l'histoire, la géographie, l'éducation physique et les arts.

La progression dans la maîtrise de la langue française se fait selon un programme de lecture et d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, et d'orthographe. Un programme de littérature vient soutenir l'autonomie en lecture et en écriture des élèves. L'étude de la langue française (vocabulaire, grammaire, orthographe) donne lieu à des séances et activités spécifiques. Elle est conduite avec le souci de mettre en évidence ses liens avec l'expression, la compréhension et la correction rédactionnelle. L'écriture manuscrite est quotidiennement pratiquée, pour devenir de plus en plus régulière, rapide et soignée. Les élèves développent, dans le travail scolaire, le souci constant de présenter leur travail avec ordre, clarté et propreté, en ayant éventuellement recours au traitement

de texte. L'appui sur un manuel de qualité pour chacun des volets de l'enseignement du français est un gage de succès. L'ensemble des connaissances acquises en français contribue à la constitution d'une culture commune des élèves.

#### **Lecture, écriture**

La lecture et l'écriture sont systématiquement liées : elles font l'objet d'exercices quotidiens, non seulement en français, mais aussi dans le cadre de tous les enseignements. L'étude des textes, et en particulier des textes littéraires, vise à développer les capacités de compréhension, et à soutenir l'apprentissage de la rédaction autonome.

#### **Lecture**

La lecture continue à faire l'objet d'un apprentissage systématique :

- automatisation de la reconnaissance des mots, lecture aisée de mots irréguliers et rares, augmentation de la rapidité et de l'efficacité de la lecture silencieuse ;
- compréhension des phrases ;
- compréhension de textes scolaires (énoncés de problèmes, consignes, leçons et exercices des manuels) ;
- compréhension de textes informatifs et documentaires ;
- compréhension de textes littéraires (récits, descriptions, dialogues, poèmes).

L'élève apprend à comprendre le sens d'un texte en reformulant l'essentiel et en répondant à des questions le concernant. Cette compréhension s'appuie sur le repérage des principaux éléments du texte (par exemple, le sujet d'un texte documentaire, les personnages et les événements d'un récit), mais aussi sur son analyse précise. Celle-ci consiste principalement en l'observation des traits distinctifs qui donnent au texte sa cohérence : titre, organisation en phrases et en paragraphes, rôle de la ponctuation et des mots de liaison, usage des pronoms, temps verbaux, champs lexicaux.

#### **Étude de la langue française**

##### **Vocabulaire**

L'acquisition du vocabulaire accroît la capacité de l'élève à se repérer dans le monde qui l'entoure, à mettre des mots sur ses expériences, ses opinions et ses sentiments, à comprendre ce qu'il écoute et ce qu'il lit, et à s'exprimer de façon précise et correcte à l'oral comme à l'écrit. L'extension et la structuration du vocabulaire des élèves font l'objet de séances et d'activités spécifiques, notamment à partir de supports textuels intentionnellement choisis ; la découverte, la mémorisation et l'utilisation de mots nouveaux s'accompagnent de l'étude des relations de sens entre les mots.

Cette étude repose, d'une part, sur les relations de sens (synonymie, antonymie, polysémie, regroupement de mots sous des termes génériques, identification des niveaux de langue), d'autre part, sur des relations qui concernent à la fois la forme et le sens (famille de mots). Elle s'appuie également sur l'identification grammaticale des classes de mots. L'usage du dictionnaire, sous une forme papier ou numérique, est régulière. Tous les domaines d'enseignement contribuent au développement et à la précision du vocabulaire des élèves. L'emploi du vocabulaire fait l'objet de l'attention du maître dans toutes les activités scolaires.